

L'état de santé de votre patient atteint de Covid19 (suspecté ou confirmé) vous permet d'envisager son maintien à domicile. Vous pouvez l'inclure dans un dispositif de télésurveillance par votre compte Terr-eSanté ; un module spécifique eCovid est accessible à tous gratuitement.

- 1** Inclure votre patient auprès d'ODYSSEE
Tél : 06 14 61 38 83 OU 01 30 94 03 68 7/7j de 8h à 20h
ou par courriel à parcoursplusco@association-odyssee.fr
Ou sur la plateforme régionale par courriel à support.pro@terr-esante.fr
ou par téléphone au 01 83 62 05 62 - 7j/7 de 8h à
- 2** **Seulement si** vous n'avez pas déjà un compte Terr-eSanté en créer un : www.terr-esante.fr/professionnels/
- 3** Demander à votre patient de créer son dossier patient en contactant ODYSSEE : 06 14 61 38 83 ou 01 30 94 03 68 7/7j de 8h à 20h ou par courriel à parcoursplusco@association-odyssee.fr
Ou la plateforme régionale par courriel à support.patient@terr-esante.fr
ou par téléphone au 01 83 62 31 31 - 7j/7 de 8h à 22h.
Vous ne pouvez pas le créer à sa place.
- 4** Votre patient note ses constantes chaque jour en se connectant à l'application (web ou mobile) : température, fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, frissons, malaise, toux, gêne respiratoire, tolérance du confinement.
- 5** Vous aurez accès à un tableau de bord de suivi de vos patients avec mention de signal vert/orange/rouge selon l'évolution des signes.

Plateforme eCovid

Plaquettes d'information support
<http://www.sesan.fr/projet/terr-esante>
Support téléphonique utilisateurs
hors questions médicales
01.83.62.31.31 - 7/7j - 8h-22h

1 - Patient autonome

Télésurveillance à domicile autonome

2 - Patient ayant besoin d'accompagnement

par son entourage ou par une infirmière pour noter les constantes

Télésurveillance à domicile accompagnée

Télesuivi

L'arrêté du 23 mars 2020 facilite le télesuivi par les infirmiers et sages-femmes des patients dont le diagnostic d'infection à covid-19 a été posé cliniquement ou biologiquement. L'URPS infirmiers d'Ile-de-France met à disposition une plateforme pour trouver un professionnel à proximité du domicile de votre patient www.inzee.care

3 - Patient fragile ou à risque

en raison d'une pathologie chronique, d'un âge supérieur à 70 ans, etc.

Appel au dispositif d'appui à la coordination (DAC) qui assure la gestion du suivi avec les outils de Terr-eSanté

Contact du DAC de votre territoire : ODYSSEE / 01 30 94 03 68
Courriel : parcoursplusco@association-odyssee.fr

Pour toute question concernant le coronavirus

Gouvernement.fr/info-coronavirus

0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas d'aggravation composer le 15

1 Se connecter à Terr-eSanté

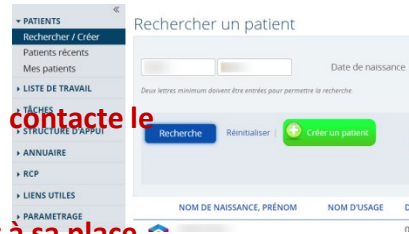
- Contacter le support régional pour obtenir vos identifiants (si vous n'en avez pas déjà) : **01.83.62.05.62**



- Muni de l'identifiant et du mot de passe, aller sur Terr-eSanté : www.terr-esante.fr et se connecter à l'aide de sa carte CPS ou générer un mot de passe temporaire (reçu par e-mail ou SMS).

2 Accéder au dossier de votre patient via la recherche

- Cliquer sur « **Rechercher/Créer** » dans le menu.
- Si votre patient n'a pas de dossier, il contacte le support de la plateforme ODYSSEE **06 14 61 38 83 ou 01 30 94 03 68**
- Vous ne pouvez pas créer son dossier à sa place.



3 Accéder à la liste de vos patients pour assurer le suivi de leur état de santé

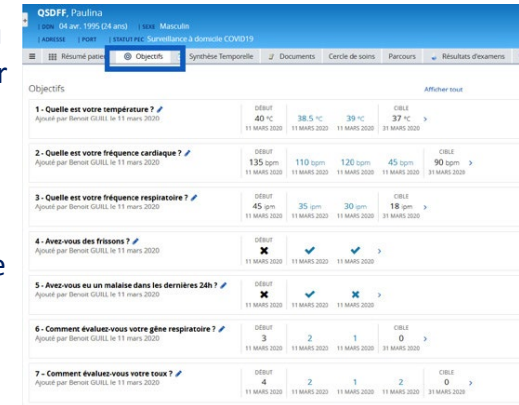
- Vous pouvez chercher le patient en accédant à la liste de vos patients



- Cliquer sur « **Mes patients COVID19** ». La liste de vos patients apparaît.

4 Consulter l'évolution de l'état de santé du patient

- Accéder au dossier du patient en cliquant sur son nom.
- Cliquer sur l'onglet « **Objectifs** ».
- L'intégralité de l'évolution de l'état de santé du patient est visible.



5 Accéder aux informations concernant le patient et aux documents relatifs à son état de santé

- Cliquer sur l'onglet « **Résumé patient** » : vous avez accès aux notes, **listes de travail (Covid19)**, derniers documents reçus, antécédents médicaux...
- Cliquer sur l'onglet « **Documents** ».

